



musée
TOULOUSE - LAUTREC
ALBI - TARN



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le Petit journal, supplément du dimanche,
du 13 janvier 1895

L'AFFAIRE DREYFUS

Livret conçu dans le cadre de l'exposition temporaire « H.G Ibels, un nabi engagé », présentée au musée
Toulouse-Lautrec du 4 avril au 26 juillet 2026.

L'**affaire Dreyfus** est une affaire d'État devenue le conflit social et politique majeur de la Troisième République à la fin du XIX^e siècle. Elle bouleverse la société française pendant douze ans, de 1894 à 1906, la divisant profondément en deux camps opposés : les « **dreyfusards** », partisans de l'innocence de Dreyfus, et les « **antidreyfusards** », partisans de sa culpabilité.

1- Le déroulement de l'affaire :

Alfred Dreyfus est un français d'origine juive alsacienne. Capitaine de l'armée française, ancien polytechnicien, il est accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne (des documents importants ont été fournis à l'armée allemande).

Un article du quotidien antisémite *La Libre Parole* marque le début d'une violente campagne de presse et **conduit, en décembre 1894, le capitaine Alfred Dreyfus devant le Conseil de guerre pour haute trahison**. Il est victime **d'antisémitisme**, très répandu, à l'époque, dans l'armée et la société.

Alfred Dreyfus est déclaré coupable. Il est condamné à la déportation en Guyane, et à la destitution de son grade (dégradation militaire).

Pendant plusieurs années, ses proches et quelques hommes politiques tentent de l'innocenter. Ainsi, en 1896, **une contre-enquête établit la culpabilité du commandant Esterhazy** et démontre la fabrication d'un faux bordereau (accusant injustement le capitaine Dreyfus) par le commandant Hubert-Joseph Henry qui se suicide peu après en prison. Jugé en janvier 1898 Esterhazy est acquitté par un tribunal militaire qui veut étouffer l'affaire.

Consterné par cette décision, Émile Zola publie le 13 janvier 1898 dans le journal L'Aurore une « lettre ouverte » au président de la République Félix Faure intitulée « J'accuse ! ». Il s'y insurge notamment contre le Conseil de guerre qu'il accuse d'avoir « sciemment acquitté un coupable ». En retour, Zola est inculpé et condamné pour diffamation.

En juin 1899, après un recours en révision, la chambre criminelle de la Cour de cassation casse le jugement de 1894 et renvoie l'accusé devant le Conseil de guerre de Rennes. Le Conseil le déclare coupable de haute trahison mais avec « des circonstances atténuantes » et le condamne à une peine de dix ans de réclusion.

Le 19 septembre 1899, le président de la République Émile Loubet gracie Alfred Dreyfus, mais son innocence n'est toujours pas juridiquement reconnue.

À l'initiative du Gouvernement Waldeck-Rousseau, **un projet de loi d'amnistie est déposé en novembre 1899** couvrant « tous les faits criminels ou délictueux connexes à l'affaire Dreyfus ou ayant été compris dans une poursuite relative à l'un de ces faits ».

Jean Jaurès (élu député en 1902) relance l'affaire en avril 1903 dans un discours prononcé à la Chambre et une nouvelle enquête est diligentée. Devant la gravité des nouveaux faits dévoilés, le capitaine Dreyfus dépose une requête en révision du jugement du Conseil de guerre. **Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation, annule le jugement du Conseil de guerre.**

Dreyfus est réhabilité avec le grade de commandant et reçoit la Légion d'Honneur à l'École militaire.

2- L'opposition de deux camps :

Les « dreyfusards » sont les partisans de l'innocence d'Alfred Dreyfus. Ils mettent en avant la défense du droit, de la justice, de l'individu face à la raison d'Etat et exigent un nouveau procès au nom de la justice. Ils sont soutenus par des partis de gauche et du centre et par des personnalités comme Jean Jaurès, Émile Zola, Charles Péguy ou Anatole France.

Les « antidreyfusards » souhaitent le maintien de la condamnation de Dreyfus au nom de l'honneur de l'armée, des valeurs d'ordre et d'autorité. Reconnaître l'innocence de Dreyfus c'est affaiblir la France car cela revient à reconnaître une erreur de l'armée. Les antidreyfusards sont des opposants au système parlementaire, souvent des monarchistes et fervents catholiques, ainsi que des nationalistes. Ils estiment que la République est faible et corrompue. Ils sont aussi antisémites. Ils développent une violence verbale et physique. Le journal catholique *La Croix* prône ainsi ouvertement la chasse aux juifs, car à l'époque l'antisémitisme est considéré comme une opinion et non comme un délit.

3 - Le rôle de la presse dans l'affaire Dreyfus :

Le rôle de la presse est décisif dans l'influence de l'opinion ; renforcé par la loi de 1881 qui reconnaît la liberté de la presse. On peut distinguer trois phases dans la manière de traiter l'affaire par la presse :

Phase 1 - jusqu'en 1896, la presse s'y intéresse peu, l'actualité étant occupée par d'autres événements plus vendeurs (les attentats anarchistes, la politique de colonisation...). Quelques articles relaient la condamnation du capitaine et les « preuves » censées justifier sa culpabilité. Cette affaire est considérée comme un simple fait divers.

Phase 2 - en 1896 des journaux voient dans cette affaire plus qu'une simple erreur judiciaire, une affaire d'État impliquant les plus hauts responsables. Ils veulent informer leurs lecteurs, mais aussi multiplier leurs ventes sur cette question. Ainsi *Le Figaro* publie le bordereau (le papier censé prouver la culpabilité de Dreyfus) en expliquant qu'il n'est pas de la main du capitaine. Émile Zola publie à partir de fin 1897 trois articles dans *Le Figaro* où il dénonce l'antisémitisme et explique les circonstances de l'Affaire.

Mais la presse dépend de l'opinion de ses lecteurs car c'est un objet commercial : de nombreux lecteurs du *Figaro* sont outrés par cette prise de position et menacent de se désabonner, ce qui oblige le journal à être plus nuancé et à ne plus prendre d'articles de Zola. Celui-ci se tourne donc vers *L'Aurore* et publie en janvier 1898 à la une un article intitulé « J'accuse ! ». Il s'agit d'une lettre ouverte au président de la République mettant en cause l'état-major de l'armée et mettant en avant l'innocence de Dreyfus. Le numéro est tiré à 300 000 exemplaires, soit dix fois plus que son tirage habituel. Le contenu de l'article est à la mesure de son titre volontairement provocateur et s'étale sur six colonnes sur les deux premières pages.

Phase 3 - Après cet article de Zola, les lecteurs se passionnent pour l'Affaire : les journaux entretiennent un véritable feuilleton, s'engageant pour ou contre la culpabilité de Dreyfus,

pour ou contre la révision du procès. **Le mouvement est double : l’Affaire est alimentée par la presse et elle contribue à accroître les tirages.** On assiste après l’article de Zola à un retournement progressif de la presse en faveur de Dreyfus.

Pendant l’Affaire, la presse rend compte de la violence des débats autant qu’elle les nourrit. **En février 1898, plus de 87 % des titres sont antidreyfusards ; sept mois plus tard, ce n’est plus que la moitié.** Ainsi, elle fait évoluer l’opinion publique. La presse devient un **contre-pouvoir** face à des institutions d’autorité comme l’armée ou l’Église. L’Affaire montre aussi que la presse subit la pression de ses lecteurs : la nécessité de vendre et de satisfaire le public peut orienter les contenus éditoriaux, la presse est aussi un **produit commercial**. Enfin l’Affaire montre la **diversité d’expression** qui se développe en France.

4- Henri-Gabriel Ibels et l’affaire Dreyfus

Le militaire est omniprésent dans les dessins de presse d’Henri-Gabriel Ibels entre les années 1890 et 1920. La figure du militaire, reconnaissable à son uniforme, incarne dans l’imagerie radicale et anarchiste, l’autorité de l’État et une obéissance aveugle aux ordres. Mais Ibels développe une iconographie qui distingue « deux classes » de militaires : l’une victime d’un système oppressif, l’autre coupable de violence mais aussi de corruption et de bassesse morale. La première classe de soldats apparaît dès le début des années 1890 dans le *Messenger français*. Elle réapparaît à l’occasion de l’affaire Dreyfus, où Ibels n’hésite pas à opérer une distinction en termes de culpabilité entre les cadres de l’armée et les simples soldats. Ainsi la couverture du *Sifflet* du 21 Avril 1898 met en scène l’injustice du système judiciaire interne de l’armée en comparant « Janin, cavalier de 2^e classe, en état d’ivresse, [qui] a insulté et frappé légèrement un sous-officier et est condamné à mort avec Esterhazy, commandant [qui] a insulté gravement la France et ses supérieurs – acquitté avec félicitations »

Ibels développe un archétype pour l’état-major qu’il associe graphiquement à la bourgeoisie. A l’embonpoint et aux moustaches caractéristiques du bourgeois, le dessinateur ajoute l’uniforme richement orné et décoré de médailles et de galons et le port du monocle qui dissimile leur regard et exprime par là même leur manque de transparence.

C’est d’abord en tant que citoyen qu’Ibels entre en dreyfusisme. Ses idéaux (la justice et la vérité) et ses convictions (l’innocence du capitaine Dreyfus) lui semblent bafoués dans ces circonstances et, comme nombre de ses concitoyens avec lesquels il partage les mêmes valeurs, il mobilise son nom, son titre et sa sociabilité pour proclamer ses opinions.

La signature d’Ibels apparaît dans plusieurs pétitions et initiatives dreyfusardes. En outre, il figure parmi les premiers adhérents à la Ligue des droits de l’Homme qui, à son origine, fédère d’éminentes personnalités dreyfusardes.

Il semble que l’origine du dreyfusisme d’Ibels se situe entre les figures opposées de Zola et d’Esterhazy qui, à ses yeux, constituaient les deux pôles contradictoires de l’Affaire. Quelques semaines après la publication de « J’accuse... ! » Ibels adresse à Zola une longue lettre d’admiration et de soutien.

S'il célébra le « bon combat » de Zola, Ibels dénonça dans le même temps la « face noire de l'Affaire » en désignant les comportements d'Esterhazy.

Ibels fit d'Esterhazy, qu'il avait rencontré auparavant lors de son service militaire, sa « meilleure cible » Il écrit dans ses mémoires : « Le connaissant bien, je réussis plus facilement à représenter la longue silhouette agressive et décharnée d'oiseau de proie de ce reître hongrois »

L'engagement dreyfusard d'Ibels s'exprime surtout dans les dessins qu'il publie dans *L'Echo de Paris*, *Le Cri de Paris*, *Le Siècle* et surtout *Le Sifflet*, à la création duquel il participe en réponse aux journaux anti dreyfusards notamment *Le Psst ... !*

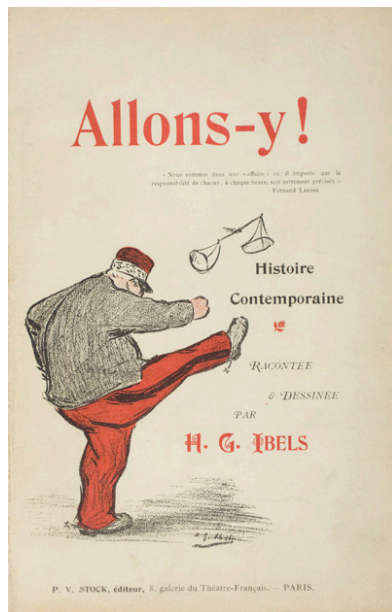
De février 1898 au 16 juin 1899, au fil de 72 livraisons, *le Sifflet* publia principalement les dessins de trois collaborateurs : Couturier avec 62 compositions, Chevalier avec 69 planches et Ibels avec 77 dessins et dont 72 couvertures. Dès la première livraison, Ibels donne le ton de ce que sera la ligne éditoriale pendant près de 18 mois, avant que le périodique ne s'éteigne avec l'annonce de la révision du procès de Dreyfus à Rennes en août 1899. Il s'agissait de répondre aux attaques de Jean-Louis Forain et du dessinateur Caran d'Ache dans *le Psst...!*, qui multipliait chaque semaine leurs charges nationalistes, antidreyfusardes et antisémites tissées d'insinuations antirépublicaines mais aussi de rappeler le droit, la justice et la vérité en désignant les auteurs de manigances et de complots dont Dreyfus serait la victime.

La manière graphique d'Ibels, adaptée aux exigences du dessin de presse et jouant sur les types sociaux schématisés, est d'une efficace concision, fondée sur un trait sec et conjugué avec des légendes lapidaires qu'appréciait les dreyfusards, qui dans la bataille judiciaire les voyaient comme des interventions incisives et percutantes.



La Une de la première livraison : portrait frontal en pied d'Esterhazy, en uniforme d'officier, tenant son sabre et le képi lui barrant le front pour accentuer son air louche, avec pour simple légende cinglante : « Esterhazy 1^{er} ! Pourquoi pas ? ... ».

Le Sifflet, 17 février 1898, première de couverture du N°1, 40.5 x 32cm, Paris, Bibliothèque Nationale de France.



Allons-y ! Histoire contemporaine racontée et dessinée par H.G. Ibels, Paris, PV Stock, 1898, première de couverture, Paris, Bibliothèque Nationale de France.

Sur ce dessin un officier envoie voler d'un coup de pied sec une balance symbolisant la Justice.

Cette Une est un détournement graphique des images de ses adversaires. Ainsi, il répond à une planche de Forain qui, une semaine plus tôt, avait mis en scène un juge s'adonnant au même type de pratiques à l'encontre d'un képi d'officier.

5- Pour aller plus loin

Sur le parcours d'Alfred Dreyfus

- https://www.youtube.com/watch?v=OMvo2PX4_I0 (Arte TV)
- <https://gallica.bnf.fr/conseils/content/laffaire-dreyfus> (Ressources Gallica)
- <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/il-y-a-120-ans-la-degradation-du-capitaine-dreyfus-vue-par-la-presse> (Ressources Gallica)

Sur l'affaire et l'article de Zola

- https://www.youtube.com/watch?v=I9Qqlc-S_GE